الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵏⴱⴰⵟⵜ ⵜⴰⵎⵖⵔⴰⴱⵉⵜ ⵏ ⵓⴳⴰⴷⴰⵣ ⵏ ⵢⵉⴷⴳⴰⵔⵏ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 06/08/2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur la note d'information définitive simplifiée relative à l'augmentation du capital de la société « VEOLIA ENVIRONNEMENT »

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 06 août 2018 la note d'information définitive simplifiée relative à l'augmentation du capital de la société «VEOLIA ENVIRONNEMENT » réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 11 267 296 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés de : Amendis SA, Compagnie de Travaux Hydrauliques du Maghreb SA (CTHM), Redal SA, Veolia Environnement Industrie Maroc (VEIM), Veolia Services à l'Environnement Maroc (VEOM) et VWS Maroc SARL.

La période de souscription/rétractation s'étalera, au Maroc, du 07 au 08 août 2018 inclus.

Le prix de souscription s'établit à 15,28 euros soit 169 DH.

La note d'information définitive simplifiée est complétée par :

- Les Document d'Informations Clés pour l'Investisseur des FCPE «SEQUOIA RELAIS 2018» et «SEQUOIA PLUS 2018 » ;
- Les règlements des FCPE «SEQUOIA RELAIS 2018» et «SEQUOIA PLUS 2018 » ;
- Le règlement du PEGI de Veolia Environnement et ses annexes
- Le Document de Référence 2017 déposé auprès de l'AMF le 13 mars 2018 sous le numéro D.18-0125.

L'intégralité de la note d'information définitive simplifiée visée par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles aux sièges sociaux des sociétés mentionnées ci-dessus ainsi qu'auprès d'Attijari Finance Corp. Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/019/2018

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71
E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma